

Climat : 500 mesures pour répondre à l'urgence !

La Ville présente son nouveau Plan Climat lundi en conseil de Paris. Riche de 500 mesures dans plusieurs domaines d'actions, ce document trace pour la première fois en France le chemin pour une collectivité vers la neutralité carbone.

Depuis 2007, la Ville met en oeuvre un Plan Climat ambitieux avec des objectifs forts : réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, et porter à 25% la part des énergies renouvelables et de récupération entre 2004 et 2020.

Modernisation de l'éclairage public, alternatives aux systèmes de climatisation énergivores, rénovations thermiques d'immeubles anciens, création d'écos-quartier, plan vélo.... Paris a su développer avec l'aide des acteurs locaux des solutions innovantes en activant tous les leviers à sa disposition.

Aujourd'hui la Ville va encore plus loin. Depuis 2016, elle a mené une concertation inédite auprès de l'ensemble de la communauté parisienne (habitants, collectifs, associations, entreprises, chercheurs...) ainsi que des agents de la ville pour présenter un nouveau Plan Climat Air Energie allant encore plus loin et positionnant Paris comme fer de lance dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Se basant sur l'expérience acquise à travers la mise en oeuvre des actions et engagements pris depuis 2007, des réflexions prospectives et l'observation des solutions qui émergent dans d'autres villes du monde ainsi que sur cette concertation, la Ville propose aujourd'hui plus de 500 mesures dans plusieurs domaines d'action (bâtiment, énergie, transports, urbanisme, alimentation, air)

Ce nouveau Plan Climat sera présenté une première fois au Conseil de Paris de Novembre, puis fera l'objet d'une consultation publique, permettant de recueillir également les avis de la métropole, de la Région et de l'État. Il sera présenté une seconde fois en Conseil de Paris début 2018 pour son adoption finale.